

Deuxième CT où l'administration n'a pas de réponses à donner à des questions précises du SNCTA.

Deuxième CT où le SNCTA rappelle que les agents ne seront rappelables que sur des téléphones professionnels qui n'existent pas.

Deuxième CT où l'administration se rend compte de la difficulté à mettre en place ce système inopérant et refuse ou botte en touche en «notant» les amendements que le SNCTA défend pour les agents.

Deuxième CT où une administration décomplexée confirme que la reconnaissance de l'expertise des représentants en GT sera fonction de critères comme l'équipe concernée, la date et l'individu lui même !

Deuxième CT où toutes les OS s'opposent unanimement à la mise en place du système des réserves opérationnelles.

Deuxième CT où l'administration confirme que ce système sera bien mis en place dans 10 jours !!

**Le SNCTA note une fois encore la nouvelle définition du dialogue social à la DSNA :  
une écoute passive des arguments dont le refus systématisé - presque mécanique de toute  
inflexion - est auréolé d'une atmosphère dédaigneuse. L'administration croit-elle vraiment que  
le futur se fera sans et contre les ICNA ?**